

NUMÉRO E-E151424

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2024

ÉDITÉ LE 27/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/11/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 500617037RC64

Siret : 500 671 037 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0064458

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 164124980 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 164124980 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ROBIN YANN

1 CHEMIN DE LA BIASSE
64190 MERITEIN

Téléphone : 06 72 52 73 79

Portable : 06 72 52 73 79

Fax :

Site Internet :

E-mail : yan.le.plombar@hotmail.fr

Responsabilité légale :

ROBIN YANN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/03/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/03/2020
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	05/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	25/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	05/07/2022
o Poêle ou insert bois	05/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIO

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.